

AVENANT N°1
A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-COURREAU
AUPRES DE LA LOIRE FOREZ AGGLOMERATION
POUR
L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS D'INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES

Entre

La commune de Saint-Bonnet-Le-Courreau, représentée par son maire, Monsieur Joël Épinat, dûment autorisé à cet effet par délibération n° 2026-22 du 18/02/26 2026, ci-après dénommée « la commune », d'une part,

Et

Loire Forez agglomération, représentée par son vice-président, Monsieur Patrick ROMESTAING, autorisé aux fins des présentes, en vertu de l'arrêté n° 2020ARR000430 en date du 20 juillet 2020 lui donnant délégation, ci-après dénommée « Loire Forez agglomération », d'autre part,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-1,

Vu les statuts de la Communauté,

Vu la convention de mise à disposition de service pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires en date du 15 juin 2018,

Rappel de l'objet de la convention

La convention susvisée a pour objet, conformément aux dispositions de l'article L 1511-4-1 du CGCT, la mise à disposition auprès de Loire Forez agglomération des services municipaux pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires.

Objet de l'avenant n°1 :

Extension du périmètre d'intervention à des installations d'eau potable.

Article 1 – l'article 2 « Sites concernés par la convention » est modifié comme suit :

Le service intervient sur les installations communautaires suivantes :

INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT, D'EAUX PLUVIALES	LOCALISATION DE L'INSTALLATION
Néant	
ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES	LOCALISATION DE LA ZONE
ZAE La Maranche	Saint-Bonnet-le-Courreau
INSTALLATION D'EAU POTABLE	LOCALISATION DE L'INSTALLATION
Réservoir Chavanne	Saint-Bonnet-le-Courreau
Réservoir de Courreau	Saint-Bonnet-le-Courreau
Réservoir du Bourg	Saint-Bonnet-le-Courreau
Réservoir le Forestier	Saint-Bonnet-le-Courreau
Réservoir Grandris	Saint-Bonnet-le-Courreau
Réservoir Germagneux	Saint-Bonnet-le-Courreau
Réservoir Aubigneux	Saint-Bonnet-le-Courreau

Article 2 – Substitution de l'annexe 1 de la convention

L'extension du périmètre d'intervention, nécessite de mettre à jour la prévision d'utilisation annuelle du service. Il convient donc de modifier l'annexe 1 de la convention, actualisée des tarifs applicables en 2026 et du montant prévisionnel annuel de la mise à disposition qui s'élève ainsi à un montant de 1049,40 €.

Article 3 : Les autres termes de la convention demeurent inchangés.

Fait à **Saint-Bonnet-le-Courreau**, le 18/02/2026

Pour la commune de
Saint-Bonnet-le-Courreau

Pour Loire Forez agglomération

Le maire
Joël Epinat



Annexe 1 – Prévision d'utilisation annuelle du service

ANNEXE 1 - PREVISION D'UTILISATION ANNUELLE DU SERVICE DE LA COMMUNE

PREVISIONS D'UTILISATION ANNUELLE DU SERVICE DE LA COMMUNE DE				SAINT-BONNET-LE-COURREAU		
ADRESSE DE L'INSTALLATION :				ZAE La Maranche		
REF	DESIGNATION DES INTERVENTIONS	UNITE	QUANTITE PAR INTERVENTION	NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR AN	COÛT UNITAIRE 2026	TOTAL EN EUROS
1 – DEBROUSSAILLAGE						
1.1	Débroussaillage mécanique	m ²	96	3	0,16 €	46,08 €
1.2	Débroussaillage mécanique sur terrain très pentu avec utilisation d'hamais de sécurité et d'autres éléments permettant de travailler en toute sécurité.	m ²			0.65 €	- €
2 - FAUCARDAGE						
2.1	Faucardage de roseaux	m ²			1,48 €	- €
3 - TAILLE						
3.1	Taille de haies	m ²			1,62 €	- €
3.2	Taille de rabattage de haies	m ²			8,66 €	- €
3.3	Taille des vivaces (type cotonester)	m ²			1,62 €	- €
3.4	Taille d'arbre (+ 2 m)	UNITE			101,79 €	- €
3.5	Taille d'arbustes	UNITE			1,08 €	- €
4 – TONTE DE PELOUSE						
4.1	Surface inférieure à 1000 m ²	m ²			0,10 €	- €
4.2	Surface comprise entre 1001 et 10 000 m ²	m ²			0,08 €	- €
4.3	Surface supérieure à 10 001 m ²	m ²			0,04 €	- €
4.4	Tonte au roto fil Compris coupe et évacuation de l'herbe	m ²	45	8	0,19 €	68,40 €
4.5	Tonte au roto fil sur terrain très pentu avec utilisation d'hamais de sécurité et d'autres éléments permettant de travailler en toute sécurité. Compris coupe et évacuation de l'herbe	m ²	120	8	0,23 €	220,80 €
5- DESHERBAGE DES MASSIFS						
5.1	Dés herbage manuel des plantes vivaces	m ²			1,08 €	- €
5.2	Dés herbage manuel des arbustes	m ²			0,81 €	- €
6- DESHERBAGE DES SURFACES STABILISEES						
6.1	Dés herbage manuel des stabilisés	m ²			0,65 €	- €
6.2	Dés herbage thermique des stabilisés	m ²			0,43 €	- €
6.3	Dés herbage mécanique des stabilisés	m ²			0,26 €	- €
6.4	Dés herbage mécanique des surfaces Imperméabilisées	ml	540	3	0,13 €	210,60 €
7 – DIVERS						
7.1	Nettoyage de clôture	m ²			22,74 €	- €
7.2	Ramassage des feuilles dans les massifs, pelouses et allées	m ²			2,04 €	- €
SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION						545,88 €
TOTAL CONCERNANT LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES						545,88 €

REF	DESIGNATION DES INTERVENTIONS	UNITE	QUANTITE PAR INTERVENTION	NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR AN	#REFI	TOTAL EN EUROS
ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 1 :		Réservoir Chavanne, Saint-Bonnet-le-Courreau				
	1 – DEBROUSSAILLAGE					
1.1	Débroussaillage mécanique	m ²	886	1	0,16 €	141,76 €
SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION						141,76 €
ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 2 :		Réservoir de Courreau, Saint-Bonnet-le-Courreau				
	1 – DEBROUSSAILLAGE					
1.1	Débroussaillage mécanique	m ²	319	1	0,16 €	51,04 €
SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION						51,04 €
ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 3 :		Réservoir du bourg, Saint-Bonnet-le-Courreau				
	1 – DEBROUSSAILLAGE					
1.1	Débroussaillage mécanique	m ²	370	1	0,16 €	59,20 €
SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION						59,20 €
ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 4 :		Réservoir le Forestier, Saint-Bonnet-le-Courreau				
	1 – DEBROUSSAILLAGE					
1.1	Débroussaillage mécanique	m ²	254	1	0,16 €	40,64 €
SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION						40,64 €
ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 5 :		Réservoir Grandris, Saint-Bonnet-le-Courreau				
	1 – DEBROUSSAILLAGE					
1.1	Débroussaillage mécanique	m ²	743	1	0,16 €	118,88 €
SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION						118,88 €
ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 6 :		Réservoir Germagneux, Saint-Bonnet-le-Courreau				
	1 – DEBROUSSAILLAGE					
1.1	Débroussaillage mécanique	m ²	214	1	0,16 €	34,24 €
SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION						34,24 €
ADRESSE DE L'INSTALLATION EAU POTABLE N° 7 :		Réservoir Aubigneux, Saint-Bonnet-le-Courreau				
	1 – DEBROUSSAILLAGE					
1.1	Débroussaillage mécanique	m ²	361	1	0,16 €	57,76 €
SOUS-TOTAL DU PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE POUR CETTE INSTALLATION						57,76 €
TOTAL CONCERNANT LES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE						503,52 €

TOTAL CONCERNANT LES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT	- €
TOTAL CONCERNANT LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	545,88 €
TOTAL CONCERNANT LES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE	503,52 €
MONTANT GLOBAL PREVISIONNEL D'UTILISATION DU SERVICE DE LA COMMUNE	1 049,40 €